

## Simon Abkarian sur la 2 avec Sandrine Bonnaire : “Ce soir-là & les jours d’après”

Irène vit près du Bataclan, salle parisienne, avec sa fille Céline, interne aux urgences.

Le soir de l'attentat, elle recueille des victimes dans son immeuble. Karan, qui passait là par hasard, lui offre son aide.

Quelques jours plus tard, victimes et sauveurs se rencontrent au café. Irène & Karan tombent amoureux et entament une liaison à l'insu de leurs proches. Autour d'eux, chaque membre du groupe tente de se reconstruire avec la culpabilité en filigrane...

Simon Abkarian

Après une enfance passée au [Liban](#), Simon Abkarian se rend à [Los Angeles](#) et y intègre une compagnie théâtrale arménienne dirigée par [Gérald Papasian](#). De retour à [Paris](#) en 1985, il suit des cours d'acteurs sous l'enseignement de [Robert Cordier](#). Puis il entre au [Théâtre du Soleil](#) d'[Ariane Mnouchkine](#) et joue, entre autres, dans *L'Histoire terrible mais inachevée* de [Norodom Sihanouk](#), *roi du Cambodge* d'[Hélène Cixous](#) et dans les pièces du cycle des *Atrides*, dont *Iphigénie à Aulis* d'[Euripide](#) ou encore *Les Euménides* d'[Eschyle](#)<sup>1</sup>.

La consécration, au théâtre, vient en 2001 avec *Une bête sur la Lune* de [Richard Kalinoski](#), dans une mise en scène d'[Irina Brook](#), pièce relatant la vie d'un rescapé du [génocide arménien](#), qui lui vaut le [Molière](#) du meilleur comédien<sup>1</sup>. En 2004, au [Festival international du film de Thessalonique 2004](#), il obtient le prix du meilleur acteur pour *Prendre femme*, premier volet d'une trilogie de [Shlomi](#) et [Ronit Elkabetz](#), avec *Les Sept Jours* et *Gett, le procès de Viviane Amsalem*, trilogie dans laquelle il occupe une place importante aux côtés de [Ronit Elkabetz](#).

Ses premiers rôles au cinéma lui sont proposés par [Cédric Klapisch](#), qui l'engage sur les tournages de *Ce qui me meut* (1989), *Poisson rouge* (1994) et *Chacun cherche son chat* (1996)<sup>1</sup>. Les deux artistes collaborent à nouveau sur *Ni pour, ni contre (bien au contraire)* en 2003. En évoquant cette dernière

